L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLES DU MATIN, 9 MARS 1872. | 45me Année—Vol. XLV.

BOUSQUET & LEMEE,
TYPOGRAPHES-ENCADREURS,
RUE ROYALE, 73 ET 75.

SAMEDI MATIN, 9 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par la Sheriff, à midi, à la Bourse des Négociants et des Boucaniers, rue Royale—Un jugement rendu par la Cour de Circuit des Etats-Unis en faveur de Madame Ursin Bayou, veuve de Jean Bayou, contre Jean Bayou, ci-devant à Pointe-de-Pierre, Ile-de-la-Vache, Haïti, et actuellement à Bayou, Ascension, Louisiane, en date du 6 mars 1872, pour la somme de $1,000 avec intérêt et dépens.—Un lot de terre, situé à la Pointe-de-Pierre, Ile-de-la-Vache, Haïti, ayant 50 pieds de front sur 100 de profondeur, et 2 maisons en bois dessus, construites, en entier.

Par R. Grimault, à midi, à la Bourse des Négociants et des Boucaniers, rue Royale.—La Propriété d'un joli terrain, rue du Quartier, No 21—20 Jolie petite propriété rue de Crapo No 441.—30 Un terrain situé le Troisième District, avec bâtisses, face à la rue Robertson.—40 Un lot de terre face à la rue d'Hautpoul, entre Prieur et Johnson.

Par R. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, rue Vieille-Levée, Nos. 48 et 50—Vente sans réserve de bottes, souliers, caoutchoucs, ainsi que soulliers de Philadelphie.

Par R. M. Montgomery, d'Ordre de MM. Lamond & Maxwell, rue Bourbon—27 belles stalles—Et au No 87 rue du Conseil, vente régulière de meubles.

Par Vincent & Co., à leur salle d'encan, aux Nos. 32 et 34 de la rue de la Levée—Linge de printemps, nattes, Etagère de nécessaire.

Par Jos. N. Robert, à sa salle d'encan, rue Vieille-Levée—Marchandises sèches, nouveautés et linge frais.

Par N. Vignié — Vente régulière de meubles au No 125, rue de Chartres, entre St.-Louis et Toulouse.

Par M. Barnett, dans le Passage de la Bourse, en face de l'Hôtel St. Louis. Meubles.

ATTENTION!

☞ Propriété foncière assurée de valeur et rapport, à l'encan par le shérif.—Nous appelons l'attention publique sur les ventes à l'encan qui auront lieu, aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Boucaniers, rue Royale, par le ministère du shérif. Ces ventes comprennent:

10 Très belles stalles avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Deuxième District de cette ville, à l'angle des rues Toulouse et Bourgogne.

20 Et un jugement pour la somme de $17,383 35 avec intérêts et frais.

Pour les détails, voir aux annonces.

ATTENTION!

☞ Nous appelons l'attention du public sur les ventes à l'encan qui auront lieu, aujourd'hui, à 1 1/2 et 3 heures de l'après-midi, à l'entrepôt, No. 5, rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, Deuxième District, de beaux meubles et articles de ménage, &c. &c.

Voir aux annonces.

☞ Faites imprimer vos factures. Cartes, etc., et faites faire vos reliures au "Pelican Printing Office," 119 et 114, rue Povdras.

THEATRES.

Aujourd'hui, Samedi.

OPÉRA—Les Huguenots.

ACADÉMIE—A midi, La Belle Hélène; le soir, La Perichole.

ST-CHARLES—A midi et le soir, King of the Commons.

VARIÉTÉS—A midi, Marble Heart; le soir, Richard III.

Les Forces des Partis en Louisiane.

Notre confrère du *Picayune* présente, relativement aux forces des partis en Louisiane, quelques raisonnements qui sont basés sur des données erronées. Notre confrère accepte comme étant le vote de la Louisiane, en 1868, le retour officiel, déclaré par M. Warmoth, et il oublie de signaler ce fait que le gouverneur a supprimé d'un trait de plume les votes de plusieurs paroisses, y compris la paroisse d'Orléans, votes qui étaient comme suit:

Votes démocratiques	36,986
Votes républicains	6,460
Total des votes supprimés	42,446

Le vote véritable de la Louisiane en novembre 1868, doit être établi comme suit, d'après les chiffres publiés dans le journal officiel de l'Etat, le *Republican*, dans son numéro du 16 novembre 1868.

Pour Seymour et Blair:

Toutes les paroisses (moins Alger et Sabine)	79,305	
Alger	984	
Paroisse Sabine	984	
Total	81,324	
Pour Grant:		
Toutes les paroisses (moins Alger et Sabine)	34,420	
Alger	902	
Sabine	2	35,324
Majorité démocratique		46,000

Maintenant, nous reconnaissons que l'élection de 1868, les républicains étaient absolument de votre dans un grand nombre de paroisses! Il faut donc chercher dans une autre élection les éléments de votre force.

Dans l'élection de mai 1868, après l'enregistrement fait par le général Sheridan, Warmoth a été élu gouverneur par 84,901 votes, suivant les retours officiels.

Dans l'élection de novembre 1870, les candidats républicains aux fonctions judiciaires ont obtenu, croyons-nous, environ 40,000 voix. Mais il faut observer que dans cette élection, tout a été frauduleux, l'enregistrement et retours.

Pour n'en citer qu'un exemple, nous rappellerons qu'à la Nile-Orléans, le gouverneur après avoir commis tous les abus imaginables dans l'enregistrement, a gardé les boîtes du scrutin, pendant cinq jours et cinq nuits au Mechanic's Institute et n'en a remis que le contenu des boîtes qui lui ont paru à dominer ses candidats. Sur les 18,000 votes qu'on n'en laissant que 10,000 aux démocrates. Or, en 1868 les démocrates avaient eu 94,000 voix sur 95,000 électeurs inscrits, ce qui ne laisserait que 1,000 voix aux républicains, en leur ajoutant toutes les abstentions.

En étudiant les divers votes qui ont été donnés depuis 1868, notre conviction bien arrêtée est que jamais les républicains n'auraient eu la majorité dans l'Etat, si les opérations d'enregistrement et d'élection eussent été conduites loyalement, et qu'il est démontré qu'il n'y eut ni d'abstention systématique, ni de part ni d'autre.

Le recensement de 1870 porte la population totale de la Louisiane à 734,420. Si nous nous rappelons bien la proportion de la population blanche et la population de couleur, cette dernière représentait environ les deux tiers de la population totale. Or, cette proportion ne donnerait guère que 200,000 électeurs de plus à l'élément de couleur. Mais dans plusieurs paroisses les franchises sont exercées avec les démonstrations, beaucoup d'entr'eux ne se font pas enregistrer ou ne votent pas.

L'enregistrement de 1870 a pu donner un chiffre de 90,000 électeurs de couleur, mais il a été frauduleux, comme cela est prouvé par les pages par le tirage des listes du parti à la Nile-Orléans, où, sur 200 inscrits, il n'en retrouve pas 80 aux dernières listes.

Nous posons donc, en principe, que la proportion entre la population de couleur et la population blanche étant telle qu'elle est indiquée par le recensement, un enregistrement loyal doit donner une proportion à peu près égale des deux éléments.

Les nouvelles que nous recevons des campagnes indiquent que la plupart des franchisés sont dégoûtés de leurs prétendus amis, scalawags, carpet-baggers, émigrants de leur propre couleur, qui ont cherché qu'à se faire un marchepied de la main noire pour arriver aux honneurs et à la richesse, bien en mal se. Rien n'est plus facile aux planteurs que de ramener une influence légitime sur leurs travailleurs. Ceux-ci sont en faveur de l'administration fédérale et votent constamment pour le candidat régulier du parti républicain, mais ils ne disposent à voter, dans les élections d'Etat ou de paroisse, pour des hommes sans distinction de race ou de parti. Et cette disposition qu'il n'est d'exercer et d'utiliser par une candidature loyale et conciliatrice.

Mais, nous le répétons, le parti conservateur ne peut réussir qu'en restant uni. L'organisation démocratique a pu demander 81,000 voix en Louisiane; on sait de la part des amis de la réforme, de gagner une pareille force et de se réduire à une alliance qui est dans la sécurité même des chances. Ceux qui veulent sérieusement le succès de la réforme doivent s'efforcer d'imposer cette alliance qu'ont savent seules les ambitions immodérées et quelques esprits aux exploits. Nous sommes dans des circonstances où il convient que les modérés et les conservateurs oublient leur entêtement et, en bonne intelligence, et même pas, mais dans deux cas, deux camps à ce même but, les centaines de milliers qui, avec plus de loyauté que les deux qui, avec plus de loyauté que les deux qui, avec plus de loyauté que les deux qui, avec plus de loyauté que la victoire finale à l'ennemi commun.

☞ 55, 56—Adhésion sans délai nouvelle ... pour le Grover & Baker au ... rue Royale, 56.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE
DES RÉSIDENTS FRANÇAIS
DE LA LOUISIANE,
Avec le concours des villes de la France pour la Mère Patrie et l'Alsace-Lorraine.

Nous avons reçu hier, outre les sommes du Trésorier, le montant de plus de 60 souscriptions nouvelles à notre Bureau, du 1er au 7 mars inclusivement, en ce qui donne avec notre précédent versement de $1,215 65, un total de $1,488 15.

Nous publierons dans notre numéro de demain, dimanche, les noms dont le montant aura été versé au Trésorier avant midi, afin que les souscriptions reçues dans nos bureaux. Voici les sommes qui nous ont été remises hier:

5 MARS.

Mme Yve Dallard	$ 1 00
Mlle Thérèse Dallard	20 00
Gilbert Rouge	10 00
Charles Levy, d'Oayka, Mississippi, qui s'inscrit en outre, pour $5 par mois, pendant l'année 1872	2 50
Montant des sommes déjà versées	$7,488 15
Total jusqu'à ce jour	$8,488 00

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Bien que nous nous trouvions en plein carême, les représentations de l'Opéra Bouffe sont pas moins très bien suivies. D'ailleurs, l'attrait des spectacles gaîtés plaisamment fantaisiste, nous ne sommes pas ... très bien suivies. D'ailleurs, l'attrait des spectacles gaîtés plaisamment fantaisiste, ... à la représentation des *Huguenots*, l'un des ouvrages ordonnés, cette année, avec le plus de succès. M. Delabranche, dans le rétablissement est complet, et qui a retrouvé tous ses moyens, chantera le rôle de Raoul. Les *Huguenots* sont interprétés par Mmes Levielli et Durand, MM. Delabranche, Dumestre, Coulon et Péria.

Demain, dimanche, *La Favorite*. M. Dumestre, remis de son indisposition, reprendra le rôle d'Alphonse.

Lundi, *Lucrèce Borgia*. Mardi, *Roméo et Juliette*.

VERS DIST.—Tel est le titre d'une composition sentimentale, dont les paroles et la musique sont de M. Ch. H. Christofle. Nous remercions M. Henri Wehrmann, graveur et imprimeur de musique, qui nous a fait l'envoi de ce morceau, que l'on trouvera en vente chez tous les marchands de musique.

L'ILLUSTRATION.—MM. Hébert & Cie, rue de Chartres, encoignure Bienville, ont reçu le numéro du 17 février de l'*Illustration*.

OUVERTURE D'UNE SALLE DE BILLARDS MM. John et Henry Miller annoncent qu'ils ouvriront une nouvelle salle de billards ce soir, à sept heures, au dessus de "Orleans House", au coin des rues St-Charles et Commune.

ARTICLES DE PECHE.—Le moment de la pêche est venu. Nous dégageons les amateurs à aller visiter le dépôt central de la rue St Charles, No 55, où ils trouveront tous les instruments qui servent à la pêche. Une annonce que nous publions plus loin, et à laquelle nous renvoyons le lecteur, contient une liste de tous les objets requis pour tous les systèmes de pêche. M. F. Charleville, qui tient ce dépôt, a aussi un bel assortiment de pistolets et de fusils de chasse. Il est aussi l'agent spécial de vente pour les célèbres fusils de Parker, qui se chargent par la culasse et qui sont les meilleurs du monde.

☞ La machine à coudre de Grover et Baker a reçu quatre fois plus de prix, depuis ces dernières années, que toutes les autres ensemble. Aller la voir à la nouvelle succursale, No 139 rue Royale.

☞ La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chainettes. Elle se vend au No 103, de la rue du Canal.

ASSESSMENT No 89, 90 et 91—Voyez la colonne des notices spéciales. Mort d'Auguste Chazelon. T. D. Sedbury et Michael Bayley, payable au bureau de l'Association Louisianaise d'Assurance Mutuelle de bienfaisance sur la vie.—Montant payé $6,000. Bureau rue Carondelet, 120.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 103 rue du Canal, chez M. S. Hedricks.

☞ Pour la commodité de nos amis du Deuxième District, l'agent des machines à coudre de Grover & Baker a établi un dépôt succursal pour la vente de ces machines rue Royale, 139.

FRANCE.

Versailles, 17 février soir.

Le jugement a été rendu dans l'affaire de l'assassinat des dominicains d'Auteuil. Sont condamnés à mort: Bernard, Bon, Lucipia, Pascal et Boudaille. Sont condamnés à la déportation dans une enceinte fortifiée: Quéniard, Ducatel, Rouillat, Grapin. Sont condamnés à la déportation simple: Annat Bousquaud et Buffo. Gamboni est condamné à deux ans de prison. La femme Buffo est acquittée.

Les continuaces Leo Meillet, Thaller et Moreau sont condamnés à mort.

Nancy, 16 février.

Les résultats partiels communiqués jusqu'à ce jour au comité de Nancy comprennent 37 communes du département, formant ensemble une population de 104,000 habitants.

Ces 37 communes ont souscrit 1,542,000 fr., soit 15 fr. par habitant.

—On croit que M. Rouher prendra la parole dans la discussion sur la pétition des catholiques relativement aux rapports diplomatiques entre la France et l'Italie. On attribue à M. Rouher l'intention de défendre le traité du 15 septembre, qui est un peu à vous-l'heure à l'heure présente.

Le rapporteur de la pétition, on le sait, conclut à l'ordre du jour. Mgr Dupanloup, qui doit prendre la parole, demande que le vote sur le ministère des affaires étrangères, qui repousserait ce rapport, ne soit pas considéré comme une discussion, qui ne pourrait être engagée. On pense généralement que M. Thiers devra intervenir dans le débat.

—Voici comment s'exprime le *Moniteur universel*, au sujet d'un incident qui s'est produit aux obsèques de M. Conti:

"La cérémonie s'est accomplie dans le plus grand calme. Après l'absoute, le corps a été descendu dans un caveau de l'église, d'où il partira pour la Corse, où il sera déposé dans le tombeau de la famille Conti.

"Mais la sortie a été plus tumultueuse; M. Rouher, sorti l'un des premiers, couvert d'un grand manteau, est accosté de MM. Gavini et Piétri, *s'était prononcé un instant* devant l'église, mais être en butte à une manifestation désagréable, quoiqu'il fût l'*objet de l'attention générale*; mais on passant par la rue Roy, pour aller prendre sa voiture dans la rue Abattucci, quelques individus l'reconnurent en criant: "A bas ..."

"Les manifestations ont prouvé de couvrir ces cris par ceux de: "*Vive Rouher! Vive l'empereur!*" M. Rouher dut hâter le pas; il se vit bientôt salué de plus de 1,000 personnes. Il parvint à monter dans sa voiture, dont le valet de pied n'eut pas le temps de fermer la portière.

"Le foule entourait la voiture, et quelques hommes essayaient de retenir les chevaux; mais le cocher donna un coup de fouet et la voiture partit.

"Des rassemblements très animés se tinrent pendant quelque temps sur la place Saint-Augustin, et finirent par se disperser."

La question des tarifs paraît devoir se résoudre à l'amiable entre Versailles et Londres.

—Nous apprenons qu'après s'être entendu avec le président et le rapporteur de la commission militaire de l'Assemblée, le lieu de recaler ... aurait décidé qu'il avait de la classe de 1871.

Le nouvelle loi sur l'armée sera ... soit au mois de mai, soit au mois prochain, ... aux délibérations de l'Assemblée, et on attendra, dit-on, le vote et la promulgation de cette loi pour appeler la classe de 1871, qui sera nommée à son application.

—On dit que Blanqui est très abattu depuis le jugement qui l'a frappé. Il ne s'attendait qu'à quelques années de prison.

Il parle à peine, et ne répond qu'à son avocat, Me Georges Lechevalier.

On a remarqué que, dans la dernière audience, malgrément, tous deux, de la tribune, ils ne prononcèrent les débats, il a pu en ... Il a saisi autour de lui les parcelles infinitésimales.

Blanqui a signé son pourvoi en cassation.

—On dit que M. Rouher vient de faire remettre au pape sur les bancs et déposer les ... Cette dernière violente par le ... M. Conti. Quelques députés ... M. Rouher ... M. Gavini et M. Gaillard; mais M. Rouher a fait savoir qu'il n'était pas ... du département qui l'avait élu.

—On parle de Metz que la garnison ... le jour ... Plusieurs soldats prisonniers ...

La population a refusé de faire le chemin ... Les ... ont ... Le ... Le ... Le